VILLE de MONTBARD B.P. 90

21506 MONTBARD CEDEX

ARRETE N° 2023 / 54
Interdiction circulation
Travaux rues du centre-ville

LE MAIRE DE LA VILLE DE MONTBARD,

VU l'article L 2213-1 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ; **VU** le Code de la Route ;

VU l'arrêté municipal général n°96/204 du 10 décembre 1996 portant règlementation de la circulation et du stationnement à l'intérieur de la Ville, **VU** la demande de l'entreprise RENEVIER.

CONSIDERANT la nécessité d'interdire la circulation au droit du carrefour rue de la Liberté et rue des Fossés en raison des travaux du centre-ville.

ARRETE

ARTICLE 1: Du mercredi 08 au jeudi 09 Mars 2023, la circulation sera interdite à partir de la place de la Liberté.

<u>ARTICLE 2</u>: Le sens de circulation sera inversé rue Benjamin Guérard durant les travaux.

<u>ARTICLE 3</u>: La circulation rue des Fossés s'effectuera à double sens pendant les travaux.

<u>ARTICLE 4</u>: La signalisation règlementaire sera fournie et mise en place par l'entreprise RENEVIER qui prendra toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des piétons et automobilistes.

ARTICLE 5: L'entreprise RENEVIER, la Police Municipale, la Gendarmerie, le SDIS sont chargées chacune en ce qui concerne de la bonne exécution du présent arrêté.